

Parole pamphlétaire, parole plébéienne. Les cas de Paul-Louis Courier et de Claude Tillier

Laetitia SAINTES
(UCLouvain)

Résumé

Suivant les pas de Germaine de Staël, Benjamin Constant et surtout Chateaubriand, précurseurs de la parole pamphlétaire libérale moderne, Paul-Louis Courier fait du pamphlet une forme de parole codifiée et stabilisée, avec sa rhétorique, ses images et ses protagonistes (le « je » pamphlétaire en particulier). Or la place centrale accordée à la figure de l'auteur pose la question de la légitimité de la pratique polémique, et notamment des stratégies mises en place par les pamphlétaires pour justifier leur entreprise de dénonciation – et, le cas échéant, leur rôle de porte-parole du peuple. L'étude de la parole pamphlétaire et celle du métadiscours qui lui est propre ouvre en effet des perspectives sociologiques qui touchent tant au milieu d'origine du pamphlétaire, mis en scène, interrogé et recomposé dans ses écrits, qu'à celui de son lectorat et des personnages évoqués dans ses pamphlets. Partant de ces différents éléments, notre contribution compare les écrits de Courier à ceux de Claude Tillier afin de déterminer en quoi la parole pamphlétaire du premier XIX^e siècle peut être qualifiée de parole plébéienne.

Abstract

Following the footsteps of Germaine de Staël, Benjamin Constant and especially Chateaubriand, pioneers of the modern lampoon, Paul-Louis Courier turns it into a codified and stabilized genre, with its own rhetoric, its own images and its own protagonists (particularly the « I » used by the pamphleteer). However, for the pamphleteer, making the author the main centre of interest implies justifying his writings and explaining the way he can speak on the people's behalf. Studying the lampoon and the metadiscourse relating to it implies therefore opening some sociological horizons: the lampoon emphasizes the social background of the pamphleteer, of his characters and of his readers. Considering these factors, our article aims at comparing the sociological component in Courier's and Tillier's writings, intending to assert exactly how popular 19th Century-France lampoons are, from a sociological and a rhetorical standpoint.

Entre 1816 et 1825, Paul-Louis Courier entreprend de critiquer les impasses politiques d'une Restauration en manque de légitimité dans des ouvrages adoptant la forme du pamphlet, à laquelle il donne ses lettres de noblesse. C'est à lui, en effet, que l'on doit d'avoir fixé, dans la première moitié du XIX^e siècle, les contours du pamphlet en tant que forme d'écrit et ceux du pamphlétaire comme figure-type d'auteur. Quelques années plus tard, alors que la monarchie de Juillet, née d'une insurrection libérale, semble bel et bien avoir confisqué le rêve égalitaire qui l'avait portée, Claude Tillier, journaliste originaire de la Nièvre, s'empare d'un pamphlet qui sous sa plume acérée se fait l'écho, entre 1840 et 1844, d'un désaveu total du régime en place au nom de convictions républicaines univoques exprimées avec force.

L'étude des modalités de ces deux discours pamphlétaires que lie une certaine continuité, mais que séparent également des différences idéologiques et énonciatives significatives devait nécessairement ouvrir des perspectives sociologiques, consistant à interroger les rapports pour le moins étroits qui existent entre l'origine, le milieu social du pamphlétaire et le discours qu'il énonce. C'est ce que notre contribution cherchera à mettre en lumière en abordant les cas de Courier et de Tillier, dans l'idée d'essayer de déterminer en quoi leur parole pamphlétaire constitue une parole plébéienne.

1. Un peuple émule de La Fontaine : la parole plébéienne de Courier, paysan érudit

L'origine sociale – la sienne, celle de son lectorat et des protagonistes de ses pamphlets – constitue d'emblée pour Courier un enjeu crucial de son discours pamphlétaire : c'est en effet sur cette origine, cette identité même que repose en grande partie sa stratégie de légitimation, c'est-à-dire la posture et l'*ethos* qu'il élabore pour accréditer son propos¹. Ce souci à la fois spatial (il parle en tant qu'habitant de la Touraine) et social (il pose comme un paysan) est palpable dès sa *Pétition aux deux chambres* (1816), opus qui marque son entrée sur la scène littéraire et voit Courier se présenter comme suit : « Messieurs, je suis Tourangeau² ». S'ensuit le récit, au moyen d'une langue d'allure naïve, de l'arrestation arbitraire, à Luynes, en Touraine, de villageois accusés de sédition, et dont Courier pose comme le représentant et le semblable (« nous autres, gens de village, nous ne sommes pas accoutumés à ces coups d'état³ »). De même, c'est en tant que « Paul-Louis, Vigneron », qu'il signe la *Gazette du village* (1823), ouvrage du « bonhomme Paul, qui, labourant son champ, se moque des cabinets⁴ ».

Il faut attendre toutefois la « Préface » aux *Fragments d'une traduction nouvelle d'Hérodote* (1822) pour que Courier revienne plus longuement et de façon plus théorique sur ce discours voulu populaire. Ce texte considéré par Étienne-Jean Delécluze, familier de Stendhal et du pamphlétaire, comme l'un des trois manifestes du romantisme – avec *Racine et Shakespeare* et la préface de *Cromwell* –, se veut un art poétique doublé d'une défense et illustration de son scénario auctorial. Il s'ouvre sur une *captatio benevolentiae* où le pamphlétaire cherche à poser à la fois sa propre appartenance au peuple et la supériorité de la langue populaire sur la langue néoclassique, trop ampoulée selon lui pour rendre Hérodote. Vigneron « séparé des hautes classes », Courier se présente comme « un homme du peuple, un paysan sachant le grec et le français⁵ », aspirant à la simplicité de l'homme antique dépeint par Hérodote et Homère, « sortant de l'état sauvage, non encore façonné par les lois compliquées des

¹ Nous nous basons pour cela sur la terminologie établie par Jérôme Meizoz (*Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine, 2007 ; *La Fabrique des singularités. Postures littéraires II*, Genève, Slatkine, 2011) et Dominique Maingueneau (*Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin, 2004 ; *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993).

² Paul-Louis COURIER, *Pétition aux deux chambres*, in *Œuvres complètes*, Maurice Allem (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1941, p. 3.

³ *Ibid.*, p.

⁴ P.-L. COURIER, *Première lettre particulière*, in *Œuvres complètes*, op. cit., p. 61.

⁵ P.-L. COURIER, « Préface » aux *Fragments d'une traduction nouvelle d'Hérodote*, in *Œuvres complètes*, op. cit., p. 498.

sociétés modernes¹ ». Dans le même mouvement – qui traduit bien le lien essentiel chez Courier entre esthétique, éthique et politique –, le pamphlétaire affirme la supériorité rhétorique de la langue de ses compagnons laboureurs, que toute prose devrait prendre pour modèle, puisque, écrit-il, « la langue poétique partout, si ce n'est celle du peuple, en est tirée du moins² ». Cette langue, qui « se trouve quasi toute dans La Fontaine » est « plus savante que celle de l'Académie³ ». Synonyme « de grâce, de douceur, d'harmonie », cette incarnation moderne et vivante de la « langue poétique, antique⁴ » est le fait d'un peuple désirant « avec moins d'harmonie un peu plus de sens et de vrai⁵ » ; elle est pour Courier l'occasion d'appeler à revenir à une « diction naïve, franche, populaire et riche, comme celle de La Fontaine⁶. »

Ce recours continu dans l'œuvre de Courier à la figure et aux ouvrages du fabuliste pour redéfinir la parole populaire incite à lire sa posture de paysan d'un genre nouveau, maniant aussi bien la faux que la plume, comme un réinvestissement de la figure du Paysan du Danube – celui-là même qui, dans la fable de La Fontaine, s'est fait l'avocat des Germains et de la pureté de leurs mœurs face aux Romains. Mise en texte, selon Dominique Maingueneau, de l'ethos du franc-parler, celui de « l'homme simple qui dit crûment une vérité sans artifices⁷ », la figure du Paysan du Danube se voit évoquée explicitement par le pamphlétaire, tant elle est représentative d'une vérité crue et sans artifices que la langue néoclassique ne pourrait rendre :

Figurez-vous un truchement qui, parlant au Sénat de Rome pour le paysan du Danube, au lieu de ce début :

Romains et vous, Sénat, assis pour m'écouter,

commencerait : Messieurs, puisque vous me faites l'honneur de vouloir bien entendre votre humble serviteur, j'aurai celui de vous dire⁸...

Le Paysan de la fable, pointe Courier, parvient à convaincre en repoussant tout artifice rhétorique, toute circonvolution ; s'il triomphe, c'est bien du fait, écrit La Fontaine, de son « grand cœur », de son « bon sens » et de son éloquence⁹, laquelle, précisément, se caractérise par sa simplicité : le beau (et le vrai) serait donc simple avant toute chose.

Le repoussoir rhétorique et éthique tout désigné de Courier réside dès lors dans la « langue académique », cette « langue de cour, cérémonieuse, roide, apprêtée, pauvre d'ailleurs, mutilée par le bel usage¹⁰ ». S'appuyant sur une apologie du peuple, de son parler franc et naïf, Courier s'attaque frontalement à la sclérose rhétorique et morale que représente cette langue qu'il dit « courtisanesque¹¹ », impasse à la fois esthétique et éthique. « [P]este du goût aussi bien que des mœurs¹² », le courtisanesque concentre tous les griefs du pamphlétaire à l'égard des élites, de leur idiome à leurs mœurs.

C'est ce sur quoi insistait déjà longuement le *Procès de Paul-Louis Courier* (1821). Assigné en assises pour son *Simple discours* (1820), où il s'est attaqué, précisément, aux mœurs courtisanes, Courier

¹ *Ibid.*, p. 494.

² *Ibid.*, p. 495.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 496.

⁵ *Ibid.*, p. 491.

⁶ *Ibid.*, p. 496.

⁷ Dominique MAINGUENEAU, *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, op. cit., p. 209.

⁸ P.-L. COURIER, « Préface » aux *Fragments d'une traduction nouvelle d'Hérodote*, op. cit., p. 496-497.

⁹ « À ces mots il se couche et chacun étonné /Admire le grand cœur, le bon sens, l'éloquence, /Du sauvage ainsi prosterné. », dit ainsi le texte de La Fontaine (in Jean de LA FONTAINE, « Le Paysan du Danube », *Fables choisies de La Fontaine*, Paris, Poussielgue-Rusand, 1849, p. 283).

¹⁰ P.-L. COURIER, « Préface » aux *Fragments d'une traduction nouvelle d'Hérodote*, op. cit., p. 496-497.

¹¹ *Ibid.*, p. 498.

¹² *Ibid.*

(qui affirme au juge : « Je n'ai jamais eu rien de commun avec la cour, et puis je ne suis pas noble¹ »), prétend méconnaître les codes des classes supérieures : « je ne suis pas des hautes classes [...] ; j'ignore leur langage, et n'ai pas pu l'apprendre » ; à ce titre, affirme-t-il, il ne peut « donner aux vices des noms aimables et polis² ». Il préfère d'ailleurs ne pas « quitter nos rustiques façons de dire, pour vos expressions, vos formules » ; en effet, il s'adresse à des « gens comme [lui], villageois, laboureurs, habitants des campagnes », lesquels « n'entendent point à demi-mot, ne savent ce que c'est que finesse, délicatesse, et veulent à chaque chose le nom, le nom français³ ». Fil rouge rhétorique et éthique de l'œuvre du pamphlétaire, l'impératif du mot propre se décline parfois avec humour, comme dans le *Pamphlet des pamphlets* (1824), dernière œuvre publiée de son vivant, qui le voit, durant son échange avec l'un des jurés lors de son procès, se dire en lui-même : « Dieu, délivre-nous du malin et du langage figuré ! », et, plus loin : « Jésus, mon Sauveur, sauvez-nous de la métaphore⁴ ».

Or la simplicité, la franchise, la précision et la clarté que Courier appelle de ses vœux contre la sclérose néoclassique et l'hypocrisie courtisane ont un lieu d'élection : la campagne tourangeoise. En effet, comme le pointe Damien Zanone, l'originalité du pamphlétaire consiste notamment à fonder sa représentation du politique non pas dans le temps (un passé politique ou social idéalisé, un âge d'or perdu), mais dans l'espace⁵. L'ancrage du pamphlétaire dans les lieux (de vie, de parole) est ainsi le point de départ de sa pensée politique, l'élément qui fonde sa façon de représenter les rapports de pouvoir⁶, sert de socle rhétorique et éthique à sa critique de la politique de la Restauration. Cet ancrage du politique dans l'espace implique en effet un certain ancrage social : en parlant depuis la Touraine et au nom d'un peuple ramené par lui à la classe paysanne, Courier se fait le relais d'un « discours roturier de la politique⁷ », expression du point de vue d'une « aristocratie de la roture⁸ » qui, depuis 1789, vit sur des terres qui sont les siennes et depuis lesquelles, dotée du recul nécessaire, elle juge les lieux du pouvoir⁹.

Si cette mise en scène est, précisément, une mise en scène (Courier est également un propriétaire terrien introduit de longue date dans les salons de Paris, où il publie d'ailleurs ses pamphlets), la représentation qu'il fait de la classe paysanne, certes idéalisée pour les besoins du propos, ne tient pas pour autant de l'imagerie d'Épinal. Cette part d'idéalisation dans la représentation du milieu rural est bien plutôt la trace de l'articulation propre au pamphlétaire entre la polarisation polémique et l'ancrage spatial de sa pensée politique. En effet, dans l'œuvre de Courier, la polarisation polémique, qui consiste à opposer diamétralement le peuple aux élites en attribuant toutes les vertus au premier, pour mieux attribuer les vices aux secondes, se joue aussi dans l'espace : la Touraine paysanne constitue l'antithèse rêvée de la capitale, où résident les élites et où, surtout, est installée la cour, « lieu bas¹⁰ » entre tous. Or, et c'est ce paradoxe que Courier s'emploie à pointer, cette région auparavant peu politisée est précisément en proie du fait du pouvoir central à des difficultés matérielles, à un joug judiciaire, ecclésiastique et policier omniprésent et inquisiteur, à mille et une tracasseries administratives, qui font naître chez ses habitants un sentiment légitime d'injustice, dont le pamphlétaire se fait le relais, comme le montre la conclusion de la *Pétition aux deux chambres* :

¹ P.-L. COURIER, *Procès de Paul-Louis Courier*, in *Œuvres complètes*, op. cit., p. 95.

² *Ibid.*, p. 128.

³ *Ibid.*

⁴ P.-L. COURIER, *Pamphlet des pamphlets*, in *Œuvres complètes*, op. cit., p. 211.

⁵ Damien ZANONE, « La Chavonnière ou les Tuileries : chacun son lieu, chacun sa mémoire », in *Colloque Paul-Louis Courier : Politique et mémoire*, Tours, Société des Amis de Paul-Louis Courier, 1996, p. 49-61, ici p. 56.

⁶ *Ibid.*, p. 49.

⁷ *Ibid.*, p. 57.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, p. 54.

¹⁰ P.-L. COURIER, *Lettre VIII au rédacteur du Censeur*, in *Œuvres complètes*, op. cit., p. 32.

[...] ce pays n'est plus ce qu'il était ; s'il fut calme pendant des siècles, il ne l'est plus maintenant. La terreur à présent y règne et ne cessera que pour faire place à la vengeance. Le feu mis à la maison du maire, il y a quelques mois, vous prouve à quel degré la rage était alors montée ; elle est augmentée depuis ; et cela chez des gens qui, jusqu'à ce moment, n'avaient montré que douceur, patience, soumission à tout régime supportable. L'injustice les a révoltés. Réduits au désespoir par ces magistrats mêmes, leurs naturels appuis, opprimés au nom des lois qui doivent les protéger, ils ne connaissent plus de frein, parce que ceux qui les gouvernent n'ont point connu de mesure¹.

Ces injustices sont le cœur et la matrice même de l'œuvre de Courier, qui s'emploie, pour citer Damien Zanone, à écrire les paysans « par eux-mêmes² ». L'idéalisation des vertus de la classe paysanne et plus largement populaire permet, par contraste, de noircir plus encore le tableau décrivant l'arbitraire des autorités de la Restauration dans ses manifestations les plus banales.

Néanmoins, l'appartenance de Courier au peuple, si elle convoque des considérations à la fois éthiques, politiques et rhétoriques, demeure de l'ordre de la mise en scène : c'est bien l'érudit, le lettré sachant le grec aussi bien que le français qui perce derrière le paysan ; le propriétaire qui paraît derrière le laboureur. Après l'assassinat de Courier, en avril 1825, il faut attendre près de quinze ans avant que Claude Tillier, pamphlétaire issu du peuple, s'en fasse le porte-parole, réclamant une justice sociale que la monarchie de Juillet a largement échoué à instaurer.

2. Tillier, porte-parole plébien

Issu d'un milieu modeste, Claude Tillier, ancien instituteur reconverti au journalisme revendique lui aussi son identité sociale, arborée avec fierté, de même que son métier de pamphlétaire ; ses *Lettres au système électoral*, parues en 1841, ont d'ailleurs pour titre complet *Lettres au système électoral sur la réforme, par C. Tillier, ancien maître d'école, rédacteur en chef de L'Association, Journal de la Nièvre*.

Les modalités de la chose publique ayant irrémédiablement changé entre la Restauration et la monarchie de Juillet, revendiquer une langue populaire convoque nécessairement pour Tillier des enjeux distincts de ceux qui poussaient Courier à défendre une langue « poétique, antique », faussement naïve, pied-de-nez ironique aux circonvolutions rhétoriques d'une Restauration fantoche. Révolté par l'hypocrisie du régime né de Juillet, qui lui fait concilier des « manières bourgeoises » et une « face populaire³ », Tillier entend se réapproprier le populaire, réinvestir ce que le régime de Louis-Philippe a dévoyé en récupérant à son profit une insurrection dont les protagonistes ont vu leur souveraineté tout bonnement niée.

L'impératif du mot propre qui guide la plume de Courier se retrouve également chez Tillier. Pour le pamphlétaire, en effet, « le style [est] tout l'homme », et « le style d'un écrivain » tout particulièrement est « le daguerréotype qui lui prend malgré lui, et à son insu, sa physionomie⁴ ». Un « pinceau trempé dans l'eau tiède⁵ » comme celui des adeptes du style d'étiquette (héritier de la langue courtesanesque décriée par Courier) est dès lors le propre d'hommes aux convictions aussi tièdes que le pinceau qu'ils emploient pour écrire – ceux-là même dont la frilosité politique s'oppose diamétralement au style souvent enflammé du pamphlétaire, plus proche, selon les adversaires de Tillier, du « style de

¹ P.-L. COURIER, *Pétition aux deux chambres*, op. cit., p. 10.

² D. ZANONE, art. cit., p. 58.

³ Louis Marie de Lahaye, vicomte de CORMENIN, dit TIMON, *Lettres sur la liste civile, et sur l'apanage*, Paris, Pagnerre, 1837, p. 48.

⁴ Claude TILLIER, *À M. Dupin, sur la lettre à M. Étienne, de l'Académie française, concernant la communauté des Jault*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, Marius Gérin (éd.), Paris, Bertout, 1906, p. 124.

⁵ *Ibid.*, p. 131.

corps de garde¹ ». Il n'importe : le pinceau du pamphlétaire, nettement plus acéré, appelle les choses par leur nom, « donn[ant] aux mots la signification qu'ils ont dans le dictionnaire de la morale² ».

C'est que, écrit Tillier, « chez nous autres, gens de rien, la langue est plus près du cœur³ », manière de formuler l'impératif de sincérité, de franchise qui doit guider la plume du pamphlétaire qui s'attache à relayer la parole populaire. Inhérente au style populaire que Tillier entend mettre en pratique, sa franchise presque naïve se voit assumée et même revendiquée comme le cœur de sa rhétorique : « J'exprime mes opinions dans toute leur franchise, peut-être dans toute leur incongruité, mais je sais que vous ne vous en scandaliserez pas, nous sommes d'accord sur le principe de la souveraineté du peuple, tâchons s'il se peut de nous mettre d'accord sur son application⁴ ». La rhétorique ébauchée par Tillier sert donc par ses modalités même la défense de la cause qui lui est chère, la souveraineté du peuple, et plus précisément le suffrage universel masculin.

À rebours de l'affectation du discours des soutiens du régime, la langue pamphlétaire populaire déployée par Tillier dédaigne l'euphémisme : il s'agit, affirme-t-il, d'une « langue de fer⁵ », formule qui montre bien à quel point la littérature est imprégnée au moment où il écrit de l'imaginaire guerrier qui s'y déploie à compter des années 1820. L'image d'une langue de fer se retrouve d'ailleurs dans toute la production de Tillier, qui écrit, dans la même perspective : « mon humeur conserve toujours une salubre âpreté, et mon style de pamphlétaire se maintient toujours à la trempe qui lui convient⁶ ». Ce côté bien trempé, si l'on ose dire, du discours pamphlétaire, indice indéniable de son caractère populaire, tranche nettement avec le caractère mielleux, doucereux du discours des parlementaires ministériels tel qu'évoqué dans la *Dotation du duc de Nemours* : « Les beaux parleurs de la cour édulcoreront autant que possible l'amer calice avec leurs phrases sucrées⁷ », se moque Tillier, qui défend un discours tout autre, aussi âpre que franc, et par là même salubre.

Bref et ramassé, le discours pamphlétaire selon Tillier se veut l'antithèse du discours d'hémicycle ou de salon : par le naturel et la logique avec lesquels il déroule ses idées, par sa fluidité, sa clarté et son accessibilité, le verbe pamphlétaire populaire est à mille lieues de la « phraséologie mielleuse qui se débite dans les salons⁸ ». Aux « politesses méditées⁹ » du discours parlementaire, le pamphlétaire préfère la spontanéité d'une éloquence sobre et par là même authentique ; au confort du « convenable¹⁰ », il préfère la rigueur du vrai. Cette rigueur, en tant que pamphlétaire, lui est familière tant, « pour faire un pamphlet, il faut non seulement un fait, mais un fait qui prête à des développements utiles¹¹ », à l'opposé des mots creux des « phraseurs¹² » de la Chambre, du « despotisme des belles phrases¹³ » – « algues plutôt que fleurs de rhétorique¹⁴ », persifle Tillier – qui y règne.

Outre sa franchise et son caractère direct, Tillier emprunte à la parole plébéienne sa simplicité caractéristique, propre de l'homme aussi bien que de son style. Le pamphlétaire se définit en effet à de

¹ C. TILLIER, *Du pamphlet*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 281.

² C. TILLIER, *Comme quoi j'aurais voulu me vendre à M. Dupin*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 337.

³ *Ibid.*, p. 339.

⁴ C. TILLIER, *Quatrième lettre au système*, in C. TILLIER, *Lettres au système électoral sur la réforme*, par C. Tillier, ancien maître d'école, rédacteur en chef de *L'Association*, *Journal de la Nièvre*, précédées d'une lettre de Timon à l'auteur, Nevers, J. Pinet, 1841, p. 49.

⁵ C. TILLIER, *Du pamphlet*, op. cit., p. 286.

⁶ C. TILLIER, *Comme quoi j'aurais voulu me vendre à M. Dupin*, op. cit., p. 344.

⁷ C. TILLIER, *Dotation du duc de Nemours*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 426.

⁸ C. TILLIER, *Comme quoi j'aurais voulu me vendre à M. Dupin*, op. cit., p. 349.

⁹ *Ibid.*, p. 357.

¹⁰ *Ibid.*, p. 349.

¹¹ C. TILLIER, *Deux épisodes d'une tournée épiscopale*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 437.

¹² C. TILLIER, *Lettres au système électoral sur la réforme*, op. cit., p. 90.

¹³ C. TILLIER, *Je veux être recensé !*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 146.

¹⁴ C. TILLIER, *Quelques pamphlets de mes adversaires*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 265.

nombreuses reprises comme « un homme simple¹ », déployant une rhétorique à son image ; l'idée de simplicité, quelle que soit la forme (« simplement », « simplicité ») qu'elle prenne sous sa plume, implique toujours chez Tillier un éloge, qu'il touche au mode de vie ou à la rhétorique. Aussi le prêtre doit-il selon lui redevenir un « simple ministre de l'Évangile² », tandis que l'auteur des *Provinciales*, saint patron des pamphlétaires, mène une vie « simple et désintéressée comme celle d'un apôtre³ ». Guidé par les « règles les plus simples du bon sens⁴ » – un bon sens tout populaire –, Tillier évoque très fréquemment le « simple bourgeois », qu'il oppose aux membres de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie ; il se désigne lui-même parmi les « simples mortels⁵ » ou les « simples fervents⁶ ».

En prenant parti contre le style emprunté des soutiens du régime, c'est bien au régime même, à l'esprit monarchique et bourgeois de la France de Louis-Philippe que Tillier s'oppose. Mû par un sentiment aigu de la justice sociale et de l'égalité, le pamphlétaire s'en prend frontalement au langage de ceux qui incarnent à l'échelle provinciale les tendances politiques conservatrices de la monarchie de Juillet : Dupin, évoqué par Cormenin comme « l'homme de la grosse bourgeoisie⁷ », campe chez Tillier le député-type du régime bourgeois né de Juillet, tandis que l'évêque Dufêtre figure le catholicisme ultramontain, ennemi du peuple tout autant que la haute bourgeoisie.

Des types comme l'Avoué ou le Banquier ont ainsi pour charge d'incarner le dévoiement utilitariste de la société née de Juillet, imputé par Tillier à une haute bourgeoisie qu'il s'agit de représenter de façon caricaturale pour mieux écorner son image et, par là, saper son pouvoir symbolique en la montrant pour ce qu'elle est : un « vulgaire d'élite⁸ » aux discours contournés, une classe faible et lâche, et susceptible à ce titre d'être balayée par une nouvelle révolution. Tournés en ridicule pour leur style lourd et ampoulé – leurs « énormes discours dont les phrases massives, tombant l'une après l'autre, comme les marteaux d'un foulon⁹ » –, ces bourgeois gentilshommes d'un genre nouveau permettent à Tillier de figurer sur le plan rhétorique la lutte des classes, évoquée par lui comme un combat constant contre la « domination triviale du riche¹⁰ », le pamphlétaire étant un « pauvre entre ceux qui sont très pauvres¹¹ ». Or l'inégalité, s'indigne le pamphlétaire – l'humour le cédant çà et là à la gravité –, persiste jusque dans la mort : l'homme des classes inférieures, qui n'est « ni un avoué, ni un banquier », n'a droit, dans l'hypothèse où un prêtre accepte de l'enterrer à peu de frais, qu'à la « croix de bois, ce vil suaire qu'on jette avec dédain sur la bière des plus pauvres¹² ». D'où le désir de Tillier, désir sans cesse reformulé, de prendre fait et cause pour la plèbe, noble par sa dignité pudique, de s'en faire le porte-parole contre les vociférations triviales du vulgaire d'élite.

Ce parcours entreprenant de comparer le caractère plébéen du discours pamphlétaire de Courier et de Tillier aura, on l'espère, permis de mettre en exergue la richesse et la variété des enjeux politiques et sociaux brassés par la parole pamphlétaire libérale et républicaine, ainsi que leur évolution dans le temps. Des continuités, mais aussi des points de divergence se font jour : si entre Courier et Tillier l'idée demeure d'un pamphlétaire téméraire et intransigeant, prenant fait et cause pour le peuple en des termes

¹ C. TILLIER, *Un peu de théologie et d'architecture*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 34.

² C. TILLIER, *Sainte Flavie*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 247.

³ C. TILLIER, *Du pamphlet*, op. cit., p. 286.

⁴ C. TILLIER, *Dotation du duc de Nemours*, op. cit., p. 400.

⁵ *Ibid.*, p. 402.

⁶ C. TILLIER, *M. de Ratisbonne*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 622.

⁷ L. de CORMENIN, dit TIMON, *Le Livre des Orateurs*, Paris, Pagnerre, 11^e édition, 1842, p. 464.

⁸ C. TILLIER, *Chronique de Clamecy*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 137.

⁹ C. TILLIER, *Lettres au système électoral sur la réforme*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 64.

¹⁰ C. TILLIER, *Comment L'Association peut être remplacée*, in C. TILLIER, *Pamphlets (1840-1844)*, op. cit., p. 206.

¹¹ *Ibid.*, p. 204.

¹² C. TILLIER, *Un peu de théologie et d'architecture*, op. cit., p. 33.

forts refusant toute compromission, le mot même de « peuple » ne désigne pas la même chose dans les années 1820 et 1840. Si Courier ramène le peuple à la classe paysanne, Tillier s'adresse au prolétariat, et notamment au prolétariat urbain, la question ouvrière étant particulièrement à vif dans les années 1840, qui voient se répandre en France les doctrines socialiste et communiste. La cible du pamphlétaire, elle aussi, a changé : chez Tillier, les élites, condamnées univoquement comme chez Courier, prennent les traits du député local, de l'évêque de la région, pourfendus par le biais d'une langue de fer qui n'a plus rien de la naïveté et de la douceur prêtées à la langue populaire imaginée par Courier.

Le propos se durcit donc entre Courier et Tillier ; en vertu d'un regard constamment critique et d'un dédain marqué pour les normes et les usages des classes dominantes, ce dernier énonce une parole plébéienne sans doute plus convaincante, plus authentique que celle de Courier. Tillier, en effet, exerce son esprit de fronde non pas dans ces « formes courtoises¹ » que Courier pratique encore, mais bien au moyen d'une langue sans ambages ni raffinement, spontanée et naturelle. Courier, à cet égard, joue un jeu plus trouble, comme le note Jacques Bayle Parent, auteur d'une *Notice biographique de Claude Tillier* : « Courier, plus homme du monde, déguise ses traits spirituels et acérés par un style naïf et affectant la bonhomie, tandis que Tillier, dédaigneux de toute précaution oratoire, se prend corps à corps avec son sujet, le traite par une expression nette, forte, brutale². »

Dans les deux cas toutefois, l'intention est bien de défendre des valeurs progressistes – libérales pour l'un, républicaines pour l'autre –, de prendre la parole au nom d'un « nous », faisant par là montre d'un engagement en faveur de la justice sociale visant à ce que l'éthique joue un rôle structurel dans la politique française. Pour Courier comme pour Tillier, être et se revendiquer du peuple est également le point d'ancrage d'une poétique et d'une éthique : celle du « mot propre ». Si Courier ne défend pas encore, comme Tillier, la souveraineté populaire, il ne s'agit pas moins pour lui de contribuer à réhabiliter la parole socialement disqualifiée d'un peuple qu'il pose comme une référence éthique et rhétorique. Cela pose les jalons de la rhétorique pamphlétaire de la Restauration, mais également et surtout de la monarchie de Juillet, où l'exigence de justice sociale s'enrôle nécessairement sous le drapeau républicain. Dans les deux cas, donc, l'insurrection se veut poétique, éthique et politique, manière de prendre position, à travers un genre un temps relégué aux marges de la littérature, pour que le peuple, tenu à l'écart lui aussi de la chose publique, devienne enfin un acteur politique de la Restauration, puis de la monarchie de Juillet. Plaidoyer qui n'a rien perdu, semble-t-il, de son actualité.

¹ Jacques Bayle PARENT, *Notice biographique de Claude Tillier*, Clamecy, Cégrétin, 1845, p. 17.

² *Ibid.*, p. 18.